

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21815 - 80ÈME ANNÉE

LETTRE OUVERTE DE L'INTERSYNDICALE À EMMANUEL MACRON

Dans la perspective de la visite présidentielle la semaine prochaine à La Réunion, vous trouverez ci-dessous la lettre ouverte de l'intersyndicale au Président, Emmanuel Macron.

“Monsieur le Président de la République, Prenant acte des résultats des élections européennes, vous avez annoncé la dissolution de l'assemblée nationale entraînant des élections législatives en juin et juillet 2024.

Alors que le peuple de gauche rejetait l'idéologie raciste du Rassemblement National et plus massivement celle de la droite et du parti présidentiel, la France se retrouve à nouveau dirigée par ces mêmes pro-capitalistes soutenus par le Rassemblement National.

L'intersyndicale ne peut se résoudre à cette situation qui consiste à appauvrir encore plus les travailleuses et travailleurs en regardant s'enrichir ces grands capitalistes. Malgré la défaite cinglante de votre parti, à travers votre énième gouvernement, vous continuez votre politique de casse sociale en appliquant le programme du MEDEF.

Suite à l'adoption du PLFSS 2025, les travailleuses et travailleurs continuent à payer les erreurs et errances du gouvernement, qui porte la responsabilité du déficit de la France à ce jour. Le ministre de l'économie vient d'annoncer une nouvelle réduction budgétaire de 40 milliards d'euros en 2026, au détriment des services publics et donc de la population.

A qui ont profité les baisses d'impôt ainsi que les baisses de prélèvements obligatoires ? Aux grandes entreprises, aux plus riches, les mêmes qui aujourd'hui mettent en place des plans sociaux et menacent de se tourner vers le pays d'ELON MUSK et de TRUMP.

Les salarié.es du privé comme du public doivent continuer à se serrer la ceinture au nom du financement d'une « économie de guerre » !

Le plafond des indemnités journalières d'assurance maladie a été rabaissé, entraînant une réduction des compensations versées aux salarié.es en arrêt de travail.

Les agentes publiques et agents publics ne sont plus indemnisé.es qu'à hauteur de 90% de leur salaire en cas d'arrêt maladie.

A cela s'ajoute la baisse des primes à l'embauche des apprenti.es, la réduction drastique des emplois aidés, les coupes dans l'insertion par l'activité économique (dispositif de soutien aux chômeuses et chômeurs de longue durée) ou encore la diminution de l'enveloppe dédiée à la formation des chômeuses et chômeurs alors qu'une remontée du chômage s'annonce. La stigmatisation des bénéficiaires du RSA obligé.es de justifier de 15 heures d'activités par semaine sous peine de sanction à long terme.

La situation sociale à La Réunion est très difficile : Vie chère (+37% pour l'alimentaire

par rapport au national), 36% de la population vit sous le seuil de pauvreté, ce taux monte à 51% des ménages de moins de 30 ans et 52 % pour les familles monoparentales. Le taux de chômage est de 17%, et 29% chez les jeunes, 50.000 familles sont actuellement dans l'attente d'un logement social. Le niveau moyen des salaires est inférieur au niveau national : 2226 euros nets par mois contre 2735 euros nets par mois dans le secteur privé au niveau national. La commission de surendettement enregistre des records...

Nous déplorons que votre visite s'inscrive dans un contexte où les préoccupations des réunionnaises et réunionnais concernant, le logement, la vie chère, les plans sociaux, le chômage, les difficultés liées au récent passage du cyclone Garance demeurent largement ignorées par votre gouvernement.

Il devient impératif que les décisions qui impactent notre île, soient prises en concertation avec ses habitant.es.

Nous vous renvoyons, ainsi que le gouvernement, à votre obligation de répondre aux urgences sociales locales.

Monsieur MACRON, l'intersyndicale vous rappelle :

- Son opposition aux nouvelles coupes budgétaires et exige une meilleure redistribution des richesses afin de financer une protection sociale digne et accessible à toutes et tous.
- Une opposition résolue à la réforme des retraites et un engagement pour l'abrogation des mesures qui pénalisent les travailleuses et travailleurs, et notamment les plus précaires.

Notre soutien indéfectible aux peuples en guerres dans leur aspiration à la paix et à la justice et des actions forte pour y mettre fin.



Sur le plan local nous exigeons :

- Que des solutions soit trouvées pour relancer l'activité économique sur l'île afin d'enrayer les plans sociaux et créer les emplois nécessaires ;
- Le déblocage rapide de financement pour les nouveaux chantiers ;
- La baisse des prix de l'alimentaire de première nécessité et de l'énergie ;
- L'augmentation des salaires et un smic à 2000 euros, effet bénéfique sur l'activité économique sur l'île de la Réunion ;
- Que les conventions collectives nationales s'appliquent de droit, comme le prévoyait la loi sur l'égalité réelle, ce qui stopperait la concurrence déloyale ;

Enfin, l'intersyndicale réaffirme sa volonté de lutter pour un monde plus juste et solidaire, fondé sur la paix, la dignité humaine et le respect des droits sociaux et des droits des peuples. Nous nous engageons à continuer la lutte contre toutes les formes d'injustice, qu'elles soient sociales, économiques, ou géopolitiques.

Monsieur MACRON, en réaction aux politiques antisociales que vous mettez en œuvre depuis des années, l'intersyndicale ne vous souhaite pas la bienvenue à La Réunion”.

**CGTR, FSU, SAIPER, Solidaires, UNSA,
UnionEtudiante974**

UN « CONCLAVE » BÂCLÉ SUR LES RETRAITES : LA CFTC NE VEUT PAS ABORDER LE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

La CFTC a indiqué qu'elle ne souhaitait pas aborder la question du financement de la protection sociale, prévue à l'agenda du conclave pour les deux prochaines semaines, car le syndicat exige la présence de tous les partenaires sociaux.

Après le départ de plusieurs partenaires sociaux, la CFTC a annoncé qu'elle quittait temporairement la réunion. En effet, le syndicat ne participera pas aux deux prochaines réunions de concertation sur les retraites en raison de désaccord sur le financement de la protection sociale dans son ensemble.

« Le conseil confédéral de la CFTC a décidé de ne pas aller aux deux prochaines réunions », le 17 avril puis le 24 avril, a indiqué Pascale Coton, la représentante du syndicat pour la concertation retraites. La CFTC reprendra ensuite sa place aux séances de discussions hebdomadaires, a-t-elle précisé.

« Ce n'est pas correct » de discuter du financement de la protection sociale dans son ensemble, alors que deux organisations syndicales (FO et la CGT) et une organisation patronale (l'U2P, représentant des artisans) ne sont plus partie prenante à la discussion globale, a indiqué la négociatrice.

Cette thématique ne faisait pas partie initialement de la feuille de route fixée par

le gouvernement Bayrou pour les discussions. Mais les participants ont décidé de l'ajouter dans une nouvelle « note d'objectifs » qu'ils ont approuvée la semaine dernière, contre l'avis de la CFTC.

Le Medef souhaite remettre en cause le financement par les cotisations sociales de la branche famille, voire de la branche santé de la Sécurité sociale. Il propose d'instaurer à la place un financement par la fiscalité, via la CSG ou la TVA sociale.

Seuls les thèmes des retraites et le régime des accidents du travail et maladies professionnelles devraient être financés par des cotisations assises sur le travail, a estimé ce dernier.

Aucune décision n'est attendue à l'issue de ces discussions, selon les partenaires sociaux. Il s'agit plus d'établir « un diagnostic », un « état des lieux » ou des « mises en perspective » pour la suite, avait expliqué Yvan Ricordeau, le négociateur de la CFDT, le 10 avril.

Âge de départ à la retraite: avant et après la réforme

Âge légal de départ repoussé de 62 ans à 64 ans.

Je suis né...	Âge de départ à la retraite avant la réforme	Âge de départ à la retraite avec la réforme	Date d'application de la réforme
... le 31 août 1961 ou avant		62 ans	Non applicable
... entre le 1 ^{er} sept. et le 31 déc. 1961		62 ans et 3 mois	2 ^e semestre 2023
... en 1962		62 ans et 6 mois	2024
... en 1963		62 ans et 9 mois	2025
... en 1964	62 ans	63 ans	2026
... en 1965		63 ans et 3 mois	2027
... en 1966		63 ans et 6 mois	2028
... en 1967		63 ans et 9 mois	2029
... en 1968 ou après		64 ans	2030



IN KOZMAN POU LA ROUTE « WI DONE IN PYÉ, I PRAN IN KARO ! »

Mézami mwin lé sirésèrtin bonpé rantre zot i koné patoi-la pars in mové labitide an parmi lo mouné sé d'konporte azot an abizèr.

Mi rapèl in zistoir mon papa la rakonte anou, étan pti. Li l'avé zoinalyé é kan l'avé pwin travaye pou done azot pou fé sansa kan in pèryode mové tan téi ariv, li téi done ravaz son dé-troi travayèr... Sé konmsa k'in zour la plui la tonb plizyèr zour d'ran é kan l'arété, li la parti dsi son bitassion pou romète lé shoz an ord.

Mé wala kan li l'ariv dsi son bitassion li la romark toute in karo manyok lété dézékilibré. Kan li l'arash in pyé épi dé épi troi li la romarke l'avé pi d'manyok dann lo bann touf é lo dé-troi travayèr l'avé kite la plass apré zot forfé.

Konm koi souvan défoi kan i done in pyé, i pran lo karo é pou ma par mi invite azot a bien rofléshir la dsi pars sanb pou mwin sa sé dé shoz i ariv souvan : kan wi kroi fé plézir dmouné, lé pa rar, zot i anprofite pou roul aou dan la farine.

Alé ! ni artrouv pli dvan, sipétadyé.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433